

**Compte rendu de Nadia Coutsinas. Défenses crétoises.
Fortifications urbaines et défenses du territoire en Crète
aux époques classique et hellénistique, Cahiers
archéologiques de Paris 1-n°3, Publications de la
Sorbonne, Paris, 2013 , Revue archéologique**
Claire Balandier

► **To cite this version:**

Claire Balandier. Compte rendu de Nadia Coutsinas. Défenses crétoises. Fortifications urbaines et défenses du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique, Cahiers archéologiques de Paris 1-n°3, Publications de la Sorbonne, Paris, 2013 , Revue archéologique. Compte rendu en ligne. 2015. <halshs-01403815>

HAL Id: halshs-01403815

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01403815>

Submitted on 27 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nadia Coutsinas, *Défenses crétoises. Fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, Cahiers archéologiques de Paris 1, Publications de la Sorbonne, 2013, 541p. ISBN : 978-2-85944-763-2

Cet ouvrage, publication d'une thèse de doctorat soutenue en 2008, vient nourrir les recherches sur la cité grecque à travers l'analyse des fortifications de Crète et de la défense du territoire. L'auteur (désormais noté NC) précise que si la *polis* est apparue en Crète vers le VII^e-VI^e siècle, entraînant un changement d'implantation des habitats, les fortifications d'époque archaïques sont très rares ; aussi l'ouvrage porte-t-il sur les ouvrages fortifiés d'époques classique et hellénistique, même si l'étude de l'origine du phénomène de fortifications dans l'île conduit NC à faire remonter son analyse des enceintes urbaines jusqu'au début de l'âge du fer.

L'introduction (42 p.) commence par la présentation de la géographie physique et humaine de la Crète suivie l'histoire de la recherche dans l'île. La situation stratégique de celle-ci, du point de vue commercial et militaire, explique les liens que Sparte ou Athènes ont pu développer avec les différentes cités crétoises à l'époque classique et l'intérêt que les Lagides puis les Romains ont pu porter à l'île. Ces périodes ont pourtant été longtemps délaissées par les chercheurs au profit de la civilisation minoenne ; ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'elles ont suscité l'intérêt, d'abord essentiellement à travers les sources textuelles et, depuis peu, archéologiques. De plus, la Crète, frontière méridionale de la mer Egée, était considérée comme un monde à part, continent à elle seule, mais composé de différentes régions aux caractéristiques bien marquées. L'île se présentait ainsi comme un objet d'étude privilégié pour qui veut étudier l'organisation politique d'un territoire donné à travers l'étude des fortifications.

Le rappel historiographique de la recherche sur les fortifications, incontournable dans toute publication sur ce thème, permet à NC de préciser la filiation scientifique de sa recherche. Celle-ci se place dans la continuité de travaux ne se contentant pas de faire une étude technique, isolée de tout contexte historique, politique et social, des ouvrages fortifiés, mais tente de considérer chacun d'entre eux en relation avec les autres, seule façon d'appréhender l'organisation défensive d'une cité. Comme y incitèrent R. Martin, Y. Garlan puis P. Leriche et H. Tréziny¹, NC souhaite ainsi appréhender l'histoire politique et militaire des cités crétoises. Suivant une approche méthodologique régionale, dont témoigne l'évolution récente de la recherche sur la défense des territoires des cités grecques, NC n'a cependant pas privilégié seulement une région de Crète, en dépit du caractère marqué de chacune d'entre elles, mais a souhaité étudier les défenses de l'ensemble de l'île (choix auquel nous ne pouvons que souscrire puisqu'il fut également le nôtre pour étudier les fortifications et l'organisation défensive de Chypre)² Ce faisant NC estime que chaque cité « n'est pas un îlot autonome et isolé. Elle doit être replacée dans un réseau de relations, avec les cités voisines ou d'autres plus éloignées mais qui influent d'une manière ou d'une autre sur son existence » (p. 22) en s'intéressant aussi bien aux fortifications urbaines (l'enceinte de l'*astu*) que de la *chôra* (fortins et tours isolées) de chaque cité étudiée. Ce sont ainsi pas moins de 63 constructions à caractère défensif qui ont été inventoriées, chacune d'entre elles étant l'objet d'une fiche descriptive dans le catalogue situé en annexe de l'ouvrage. Chaque fiche décrit rapidement l'implantation de la fortification, son tracé, ses dimensions et techniques de construction, indique parfois la carrière d'origine des blocs mis en œuvre et propose une datation ; une bibliographie complète la fiche. Ce catalogue (46 p.) est un outil fort utile car il constitue la première tentative d'inventaire des fortifications de Crète de l'époque archaïque à la fin de l'époque hellénistique. On regrettera cependant qu'il n'ait pas été illustré, seuls quelques renvois à des figures dans le volume permettant de se faire une idée des vestiges décrits. De façon criante resurgit là le problème auquel est confronté tout chercheur, celui de la précision et de l'adéquation du vocabulaire utilisé pour décrire les vestiges fortifiés ; sans vérification possible par l'illustration, un glossaire

¹ R. Martin, Y. Garlan, P. Leriche et H. Tréziny

² C. Balandier 1999 et 2002.

aurait permis de s'assurer que l'on a bien saisi la description plutôt que de disséminer dans le corps du texte la définition des termes employés.

La première partie de l'ouvrage (87 p.) est consacrée à l'analyse technique des fortifications crétoises, présentant la typologie, le plan du tracé et les composantes (tours et portes), les matériaux et appareils de chaque ouvrage fortifié inventorié. Une carte et un tableau (p. 63 et 64-65) présentent l'ensemble des ouvrages fortifiés inventoriés et permettent de comprendre immédiatement, d'une part, que les ouvrages fortifiés, qui se répartissent en trois types (enceintes, forts et tours isolées) concernent avant tout la défense de l'*astu* (on compte en effet 35 enceintes urbaines pour 17 forts et 12 tours de guet) et, d'autre part, qu'ils se répartissent sur l'ensemble de la Crète, même si l'on note que la partie orientale de l'île concentre un plus grand nombre de forts et tours de guet (17 à l'Est de Mallia) que le centre et la partie occidentale. On note également qu'à l'Est et à l'Ouest de l'île les ouvrages défensifs sont essentiellement côtiers alors qu'ils sont situés dans l'intérieur des terres dans la partie centrale de l'île.

La présentation des éléments constitutifs des fortifications laisse le lecteur un peu sur sa faim : les descriptions des tracés, tours et portes ou poternes d'enceintes sont mêlées à des considérations très générales sur l'évolution des fortifications et de la poliorcétique grecs. On aurait attendu que l'étude commence par la description de ces composantes en Crète, présentant leurs caractéristiques propres, avant de comparer celles-ci avec ce que l'on connaît des ouvrages fortifiés grecs et de leur évolution ; cela aurait permis de mettre mieux en valeur la spécificité de ces défenses crétoises par rapport à celles de Grèce, plutôt que de chercher à illustrer certains aspects de l'architecture militaire grecque par les exemples crétois qui semblent leur correspondre. L'analyse des forts et tours isolées crétois est, de ce point de vue, bien mieux présentée. Un grand nombre de tableaux confrontent les différents types de plans et les dimensions de ces ouvrages fortifiés. L'étude des matériaux (la pierre essentiellement), des carrières d'extraction lorsque celles-ci ont pu être identifiées et des appareils auxquels ont recouru les concepteurs des ouvrages fortifiés, est fort intéressante. La carte de répartition et les tableaux rassemblant les différents types de pierres utilisées par les constructeurs rappellent combien ces derniers étaient dépendants des ressources lithiques offertes par le territoire de la cité et, bien évidemment, des moyens économiques dont disposait celle-ci pour ériger ses défenses. On constate qu'en Crète les constructions qualifiées de brutes par NC, que l'on comprend comme constituées de tout venant ou de blocs bruts d'extraction, sont plus nombreuses que les murs appareillés et, parmi ces derniers, l'appareil rectangulaire prédomine largement sur le polygonal ou l'appareil dit mixte quasi inexistant. On rappellera que l'appareil polygonal a généralement une fonction technique précise : il est destiné le plus souvent à renforcer des murs de soutènement ou des portions de rempart ayant cette fonction, aussi est-il vain de chercher à limiter son emploi à une période précise puisque son recours est attesté jusqu'en pleine époque hellénistique ou romaine, par exemple dans l'enceinte de Cyrrhus en Syrie du Nord. Ceci explique qu'on le retrouve aussi associé à l'appareil rectangulaire, par exemple à Aptéra. Il conviendrait aussi de ne plus considérer son usage comme déterminé par des critères esthétiques. On notera que l'appareil trapézoïdal n'apparaît en Crète que dans un mur de soutènement situé au nord de l'acropole ouest d'Itanos.

Enfin, le problème de la datation des vestiges d'ouvrages fortifiés est précisément abordé : « dès lors que l'on cherche à comprendre le rôle des fortifications dans l'histoire de la cité, la nécessité d'une datation plus ou moins précise apparaît évidente. C'est pourtant l'un des points les plus complexes de l'étude des ouvrages défensifs » (p. 131). Un tableau présente les différents critères de datation auxquels ont recouru les auteurs des publications de tel ou tel ouvrage fortifié de façon à éprouver la validité des datations proposées. S'il va de soi que seule une fouille stratigraphique peut apporter une datation absolue des différentes phases d'existence d'une fortification, en revanche beaucoup de vestiges sont encore trop souvent datés sur le seul critère de leur mention par les auteurs anciens, par le ramassage de tessons sur le site ou, pire, par la typologie de leurs appareils. Rappelons que, en dehors de toute fouille, c'est la combinaison de différents critères et la comparaison de ceux-ci avec des ouvrages défensifs voisins bien datés qui peut seule permettre d'émettre l'hypothèse d'une

datation. Si 17 des 63 sites inventoriés ont été datés par une fouille, seuls deux sites (Archaia Eleftherna et Pantanassa Kastri-Osmida) ont été hypothétiquement datés grâce à la conjonction d'au moins deux critères de datation. Seule la comparaison avec des ouvrages datés de façon absolue peut donc permettre d'avancer quelques propositions de datations. On ne peut que louer la prudence et la sagesse de NC qui reconnaît qu' « il n'est pas toujours facile d'être plus précis qu'une attribution générale à l'époque classique ou hellénistique » (p. 147)... ce qui est déjà fort utile lorsque l'on tente de conduire une réflexion sur la défense des territoires des cités sur la longue durée, mais qui devient beaucoup plus problématique lorsque l'on prétend travailler sur une fourchette chronologique brève... écueil qu'a su éviter l'auteur de cette riche synthèse.

La deuxième et la troisième parties présentent respectivement la défense des centres urbains (148 p.) et celle du territoire (85 p.). Comme NC le reconnaît, cette division est quelque peu arbitraire : elle conduit en effet à séparer les enceintes urbaines et les ouvrages défensifs disséminés sur les territoires. Ce choix est d'autant plus surprenant que NC met en exergue l'injonction de L. Robert affirmant que « pour l'intelligence historique de la cité grecque, il faut étudier les forteresses du territoire en même temps que les murailles de la ville »³ La difficulté rencontrée par NC apparaît dans les titres des subdivisions, identiques, qui structurent ces deux parties.

L'étude de l'ensemble des cités crétoises, région par région, aux époques classique et hellénistique montre que seules 22 sur 56 étaient alors fortifiées alors que 38 frappaient monnaie. Ceci conduit NC à conclure que si l'enceinte urbaine est un signe d'indépendance et que chaque ville fortifiée peut donc être considérée comme ayant le statut de cité, elle n'est pas pour autant un élément indispensable de la définition de la *polis* : ainsi les cités de Cnossos, Lyttos et Hiératyna n'en étaient pas pourvues. L'étude de l'implantation des villes fortifiées montre aussi que celles-ci sont plus nombreuses dans l'intérieur des terres que sur les côtes.

Les défenses extra-urbaines, implantées sur le territoire des cités, sont donc l'objet de la dernière partie de l'ouvrage : rarement datées par la fouille, ni mentionnées par les textes, ces constructions sont difficiles à interpréter historiquement. Cependant, l'observation topographique, conjuguée à l'étude du réseau routier ancien et à l'apport des sources écrites sur les relations entre les différentes cités, permet à NC de dégager certaines dynamiques territoriales, par exemple à partir des fortins autour de Lato ou des tours d'Itanos et de rares, mais non moins intéressantes conclusions historiques.

L'étude régionale des cités fortifiées est fort intéressante, mais l'objectif de l'ouvrage étant précisément d'étudier la politique défensive de celles-ci, il est dommage de ne pas avoir étudié ensemble, pour chaque cité, l'enceinte de l'*astu* et les fortifications implantées sur la *chôra*, c'est-à-dire de tenter, comme y encourageait Y. Garlan, de « replacer chaque fortification dans le réseau auquel elle appartient »⁴. Ceci aurait permis de montrer ainsi plus nettement, par comparaison entre les différentes cités, si la même organisation défensive avait été adoptée par toutes les *poleis* crétoises ou si certaines d'entre elles avaient opté pour une stratégie privilégiant la défense du centre urbain sur celle de la *chôra* ou réciproquement. Cette vision d'ensemble aurait probablement également permis d'affiner l'approche territoriale en replaçant les ouvrages fortifiés du territoire, étudiés ici isolément, dans une réflexion générale. Ainsi, il aurait été plus facile de distinguer les fortifications du territoire dépendant d'une politique d'ensemble de la défense de la cité des simples constructions au caractère défensif strictement local, lié aux préoccupations de la population de telle ou telle zone de la *chôra* (voir à ce sujet l'excellent travail de S. Fachard sur les défenses du territoire d'Érétie⁵).

L'ouvrage est complété par une riche bibliographie (70 pages). Le délai, inhérent à toute publication scientifique, entre la date du dépôt du manuscrit et sa publication, explique certainement l'absence de référence à la monographie récente sur l'enceinte urbaine de Thasos ou à l'étude de celle

³ L. Robert,

⁴ Y. Garlan,

⁵ S. Fachard,

d'Apollonia d'Illyrie⁶. Cette bibliographie est néanmoins, à ce jour, la plus complète pour l'étude des cités crétoises.

In fine, cet ouvrage, en raison de l'impossibilité à dater précisément les ouvrages fortifiés inventoriés, offre plus une étude géographique et topographique, « permettant de dégager des logiques de développement territorial et des dynamiques régionales » (p. 400), qu'une véritable synthèse historique des fortifications de Crète, à l'exception de l'époque hellénistique tardive. Fruit d'un travail considérable et enrichi d'un grand nombre de cartes et de tableaux, il intéressera aussi bien le teichologue que l'historien de la *polis* ou de la Crète classique ou hellénistique, en offrant la première synthèse sur la défense du territoire des cités crétoises entre le VI^e et le I^{er} siècle avant J.-C. En cela son objectif est totalement rempli, et cela de la façon la plus complète et efficace qui soit dans l'état actuel de la documentation.

(celles-ci n'ont d'abord été étudiées que par les militaires puis par les architectes, avant que l'article fondateur de R. Martin, en 1948, sur l'enceinte de Gortys d'Arcadie, n'ouvre la porte à des travaux les considérant désormais comme objets d'études historiques, parallèlement au développement de l'histoire de la guerre puis, récemment, dans une approche régionale de la défense des cités)

Compte-rendu de Claire Balandier

⁶ Y. Grandjean et C. Balandier, L. Koço et Ph. Lenhardt in V. Dimo, Ph. Lenhardt, Fr. Quantin éd., *Atlas archéologique d'Apollonia d'Illyrie*, BEFAR, p.